

## L'épreuve orale du DNB

- une épreuve sur **100 points**, donc **1/8<sup>e</sup>** des points du Brevet, ce qui n'est pas négligeable
- permet une forme d'évaluation différente (par rapport aux compétences et aux épreuves finales écrites) et dont les critères d'évaluation peuvent correspondre à tous les profils d'élèves. Des élèves connaissant des difficultés dans les modes d'évaluation plus « classiques »
- déroulement : l'épreuve aura lieu le **vendredi 9 juin 2023**

### 1) Philosophie de l'épreuve :

\* cette épreuve est décrite comme une **soutenance**, ce qui signifie qu'il n'y a pas de temps de préparation le jour de l'épreuve car le sujet aura été fixé au préalable.

\* l'élève **choisit** un sujet parmi les différents parcours éducatif : Avenir, Santé, Citoyenneté, Education artistique et culturelle. Ce choix devra être expliqué et développé dans la fiche définitive qu'il faudra rendre quelques semaines avant l'épreuve (24 avril), qui sera contrôlée et validée par un ou, de préférence, plusieurs enseignants. Si des difficultés persistent, des ateliers d'aide seront mis en place.

Le choix du sujet sera évoqué dans la rubrique suivante.

Sur cette fiche, en effet, l'élève devra indiquer, sous forme de problématique, la démarche, le questionnement qui l'a mené, qui l'a guidé. Les élèves sont familiers de la notion de problématique, dans plusieurs disciplines (sciences, histoire-géographie, français, ...), il leur faut l'appliquer à leur propre raisonnement.

#### a) Buts et objectifs

\* présenter un projet, une **démarche personnelle**, cœur et raison d'être de cette épreuve. Mettre les élèves dans la démarche de projet, problématisée : la problématique doit refléter le questionnement de l'élève, sa réflexion

\* favoriser l'expression orale

\* permettre aux élèves de prendre conscience que leurs apprentissages et leurs projets s'intègrent tous dans les différents parcours

\* évoquer le ressenti, les apports personnels permis par le sujet choisi

\* inciter l'élève à structurer sa pensée, organiser son propos, gagner en assurance en s'exprimant en public

\* objectif plus lointain : Grand oral du Bac en fin de Terminale depuis la réforme du lycée

#### b) Choix du sujet

Il doit donc choisir un élément travaillé au cours du cycle 4 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>).

- que ce soit au cours d'un EPI ou un projet [enseignement pratique interdisciplinaire] (« Du héros au super-héros » en 5<sup>e</sup>, « Eloquence » en 3<sup>e</sup>, ...) mais il n'en existe plus ou plus beaucoup

- au cours d'un projet mené personnellement (évoquer ses démarches concernant son orientation (participation à des mini-stages, à des portes ouvertes, apports du stage obligatoire), ce qui concernerait alors le parcours avenir, ou encore le travail mené chaque année dans le cadre du printemps des poètes.

- une œuvre d'art ou un ensemble d'œuvre d'art, l'œuvre global d'un artiste, d'un écrivain

- une intervention concernant la citoyenneté, la santé

- l'investissement de l'élève dans tout travail réalisé en classe dans une plusieurs disciplines l'ayant amené à se questionner, à s'interroger, à effectuer des recherches.

- l'investissement personnel d'un élève dans un projet à l'extérieur de l'établissement mais ayant un lien avec sa scolarité et les parcours : en effet, tout sujet choisi doit faire un lien clair entre les apprentissages de l'élève au collège et sa progression dans les parcours cités. Il ne s'agit pas de décrire une activité ou des découvertes complètement extérieures à sa vie d'élève.

Les éventuelles difficultés rencontrées au cours de ces démarches peuvent constituer une part importante qu'il lui faudra évoquer quand elles illustrent l'évolution de la position de l'élève dans les parcours.

## 2) Modalités de passation :

- \* possibilité de passer seul ou en groupe (jusqu'à 3) mais chaque candidat est évalué individuellement (pas de note de groupe)
  - \* possibilité de passer **partiellement** dans une langue étrangère (une partie de la présentation) qui pourra donner lieu à l'octroi d'un bonus pouvant aller jusqu'à 10 points (une prestation en langue étrangère jugée médiocre ou insuffisante peut n'obtenir aucun point de bonus)
  - \* l'épreuve dure 15 minutes : une présentation de l'élève de 5 minutes puis un entretien de 10 minutes avec le jury. Le jury est composé de 2 ou 3 enseignants que l'élève n'a pas forcément en cours. Une partie de l'épreuve (introduction, conclusion, ...) peut être réalisée dans une langue étrangère enseignée au collège **ou non ?** mais dans tous les cas, il faut qu'un membre du jury comprenne cette langue. L'entretien avec le jury se fait intégralement en français.
- Dans le cas d'une présentation collective, l'épreuve dure 25 minutes : 10 minutes d'exposé (la parole est à répartir entre chaque candidat) puis 15 minutes d'échanges entre le jury et l'ensemble du groupe.
- \* les élèves peuvent apporter une production (rapport de stage, objet conçu...) mais elle ne doit pas constituer le cœur de sa présentation. Cette production ne pourra être le support que de la partie « entretien ».
  - \* les élèves sont autorisés à avoir quelques notes sur eux (globalement le plan) mais en aucun cas l'intégralité de leur texte sous les yeux. Leur support écrit ne devra donc pas être entièrement rédigé. Un contrôle sera effectué par les membres de l'équipe pédagogique avant le début de l'épreuve. L'objectif **n'est pas** une lecture et l'interaction avec le jury fait partie des critères d'évaluation.
  - \* les élèves sont autorisés à projeter quelques illustrations, l'œuvre présentée, un Powerpoint, sans que l'ensemble de leur prise de parole n'apparaisse.

## 3) Précisions concernant la notation

L'épreuve est notée sur 100 points :

Maîtrise de l'expression orale (50 points)

Maîtrise du sujet présenté (50 points)

Les élèves disposeront à l'avance de la grille d'évaluation afin qu'ils sachent précisément quels sont les attendus.

Attention, **il n'y aura pas d'oral blanc** (ce que précisent les textes officiels, quelles que soient les pratiques dans d'autres établissements, des interprétations sont parfois à l'origine de différences) : l'objectif n'est pas l'apprentissage par cœur d'un texte mais une présentation sincère, dynamique et qui fait appel aux perceptions personnelles de l'élève. L'épreuve orale n'est pas une première représentation après multiples répétitions, en tout cas au collège.

Nous rappelons que tout au long du cycle 4, les élèves sont tous mis plusieurs fois en situation de s'exprimer à l'oral, dans de multiples contextes et ont donc tous l'occasion d'entendre les conseils prodigués, de se rendre compte des sensations que cela procure, ...

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'entraînement **spécifique** à cette épreuve qu'ils ne sont pas habitués à s'exprimer en public.

### Toutefois

- possibilité de s'entraîner entre pairs, avec mise en situation en tant que candidat et que jury en AP, français ou histoire-géographie, grille d'évaluation simplifiée.

- des conseils concernant le sujet ou l'organisation peuvent bien sûr quand même être formulés par les enseignants ou les autres adultes de l'équipe éducative du collège, dans des délais raisonnables (la veille n'est pas un délai raisonnable).

## Conclusion du point de vue des enseignants

C'est une demi-journée/journée très instructive qui nous permet souvent de découvrir des élèves que l'on ne connaît pas ou mal. Ils peuvent ainsi se révéler sous un jour différent